



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Fiche d'information n° 9

Migration, extrémisme violent et exclusion sociale



Les travaux de recherche font apparaître, depuis des dizaines d'années, que les migrations internationales peuvent apporter des avantages considérables pour toutes les parties prenantes. Or, aux quatre coins de la planète, un certain nombre de dirigeants politiques, se faisant plus ou moins l'écho du sentiment populaire, associent les migrants et la migration à la menace croissante que posent l'extrémisme violent et le terrorisme. Etant donné qu'il s'agit là d'un sujet délicat auquel l'opinion et les médias sont particulièrement sensibles, ce chapitre entend mettre en perspective les

liens entre la migration et l'extrémisme violent. Il propose une analyse des données existantes sur les relations entre la migration, l'extrémisme violent et l'exclusion sociale. Il donne un aperçu des définitions et des données et souligne le besoin de clarté analytique. Il relève en outre l'existence d'une pénurie de données fiables et la difficulté d'effectuer une distinction entre causalité et corrélation. Une typologie simple des liens entre la migration et l'extrémisme violent est établie en suivant la logique du cycle migratoire, depuis le départ jusqu'à l'installation et, parfois, le retour.

POINTS SAILLANTS

- La difficulté de répondre aux préoccupations relatives aux liens entre la migration et l'extrémisme violent tient en partie à un usage terminologique inexact (notamment en ce qui concerne le statut migratoire) ainsi qu'à des divergences de vues à propos des concepts (en ce qui concerne les actes violents).
- Les données sur les liens entre la migration et l'extrémisme violent sont rares. Au niveau individuel, par exemple, les données relatives à la présélection des migrants ou des candidats à la réinstallation de réfugiés susceptibles d'être une menace pour la sécurité ne sont que rarement disponibles. Il n'existe pas non plus de profils clairs et simples des auteurs d'extrémisme violent, qu'ils soient ou non des migrants.

- Lorsqu'on examine les liens entre la migration et l'extrémisme violent, on se heurte à la difficulté d'établir une distinction entre causalité et corrélation. Par exemple, si certaines personnes fuient une expérience directe d'extrémisme violent, d'autres quitteront leur foyer en raison des conséquences qui découlent de l'apparition de l'extrémisme violent, telles qu'un amenuisement des possibilités de subsistance pour elles-mêmes et leur famille.
- La question qui est peut-être la plus politisée est de savoir s'il existe ou non des éléments à l'appui des affirmations selon lesquelles des terroristes infiltrent systématiquement les flux de migration irrégulière pour commettre des attaques en terre étrangère. Les assertions selon lesquelles Daech et d'autres groupes mettent systématiquement et massivement à profit les flux d'asile pour envoyer des combattants en Europe ne sont guère étayées par les faits. S'il est important de tenter de se prémunir contre ce risque, toute réponse politique doit être proportionnelle à celui-ci et ne doit pas servir de prétexte pour refuser l'asile à tous ceux qui ont réellement besoin de protection et d'assistance.
- Il est largement admis que la radicalisation menant à l'extrémisme violent parmi des migrants et des réfugiés installés et leurs descendants est un symptôme d'exclusion sociale. Cette idée demeure contestée. Il ressort toutefois de la plupart des définitions qu'il s'agit d'un processus dynamique et multidimensionnel alimenté par des relations de pouvoir inégales dans quatre grands domaines – économique, politique, social et culturel – et qui met en jeu plusieurs niveaux, à savoir l'individu, le ménage, le groupe, la communauté, le pays et le monde entier.
- Il est également possible d'envisager la migration comme faisant partie d'une solution potentielle à l'extrémisme violent. L'accent mis sur les solutions peut montrer en quoi une approche de la migration et des personnes déplacées fondée sur les droits peut faire partie intégrante des mesures prises à l'échelle mondiale pour prévenir l'extrémisme violent.

CONSEQUENCES POUR LA FORMULATION DES POLITIQUES

- Un dialogue plus étroit s'impose entre les responsables politiques chargés des questions de migration et ceux qui s'occupent de la prévention de l'extrémisme violent. Il s'agit là d'un objectif particulièrement difficile à concrétiser car ceux qui s'occupent de la prévention de l'extrémisme violent sont souvent rattachés à des administrations en charge de la sécurité et du développement, dotées de mandats tant internes qu'externes.
- Un meilleur cadre analytique est nécessaire, fondé sur des définitions plus précises, des données plus complètes et des éléments concrets pour faciliter une analyse plus rigoureuse et éclairer la formulation de politiques.
- Si les éléments de preuve concernant le risque d'infiltration par des groupes terroristes sont actuellement minces, il n'en demeure pas moins nécessaire d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la gestion des migrations et de la collaboration inter-Etats.
- Pour s'attaquer aux causes des déplacements et des migrations, une approche mieux intégrée s'impose, qui prévoit des interventions visant spécifiquement à lutter contre l'extrémisme violent et à le prévenir.

- Il faudra peut-être redoubler d'efforts pour parer au risque de radicalisation dans tous les lieux de déplacement, y compris les camps de réfugiés et de transit, en portant une attention particulière à l'éducation, à l'accès au travail et, dans la mesure du possible, à une liberté de mouvement plus grande.
- Des politiques d'intégration et d'inclusion sociale doivent être mises en œuvre pour réduire l'exclusion sociale et le risque de radicalisation menant à l'extrémisme violent parmi les migrants et leurs descendants.
- Il est important de ne pas compromettre les politiques de migration ou d'asile en se focalisant sur la prévention de l'extrémisme violent, par exemple en veillant à ce que les interventions à cet effet respectent les droits des migrants et des réfugiés.

Le rapport est disponible à l'adresse <https://www.iom.int/world-migration-report-2018>

